



Rédiger son développement avec efficacité

Novembre 2017

Le corps du devoir est constitué d'un plan et de son développement rédigé. Cette fiche est centrée sur la rédaction du développement. L'élaboration du plan est abordée dans la fiche précédente.

UN DEVELOPPEMENT : POURQUOI ?

1. Une exigence...

L'exigence d'une rédaction intégrale du développement figure dans les indicatifs des notes de cadrage des épreuves de notes et de rapports. Il convient donc d'éviter les simples énumérations, le style télégraphique, l'utilisation abusive de tirets et de sigles, de même que les émoticônes ou autres formes non littéraires d'expression. Respecter cette attente, c'est révéler sa capacité à intégrer les règles et normes des concours et examens.

2. ...Qui a du sens

La rédaction permet de transmettre des informations développées en vue, le cas échéant, d'aider la prise de décision. L'exercice se situe dans un contexte professionnel imposé dont les thématiques renvoient forcément aux problématiques rencontrées par les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

UN DEVELOPPEMENT : COMMENT ?

La forme rédactionnelle renvoie au bon sens administratif. Le candidat doit rédiger directement son développement sur sa copie.

Une rédaction claire et structurée :

- Un paragraphe = une idée
- Une idée = plusieurs phrases
- Une phrase = sujet + verbe conjugué + complément(s)

Un effort de qualité rédactionnelle est attendu. Il importe de veiller à l'utilisation de termes précis et suffisamment techniques (en adéquation avec la thématique, le métier, l'expertise technique requise...). Cela permettra d'attester d'une bonne maîtrise des acquis attendus : une appropriation du dossier et le cas échéant la formulation de propositions.

Le contexte administratif de l'exercice impose des formulations neutres et impersonnelles conformes à la posture professionnelle exigée (pas de personnalisation des propos, pas d'avis personnel, pas de connivence avec le lecteur...).



Rédiger son développement avec efficacité

Novembre 2017

Le candidat doit veiller à l'équilibre des parties et sous-parties, afin de satisfaire l'exigence de synthèse et de concision propre à l'exercice et d'en attester sa capacité.

Cet exercice n'échappe pas à la preuve de la maîtrise de la langue par sa qualité rédactionnelle (richesse des mots, orthographe, conjugaison...). Il faut choisir la simplicité dans la rédaction : des verbes expressifs, variés et de préférence conjugués au présent de l'indicatif (exception si vous évoquez des projections ou hypothèses, où l'emploi du futur et du conditionnel est plus adapté).

L'usage de formules de liaisons et d'enchaînements (chapeau, transition) apportera de la lisibilité et de la fluidité à la démonstration et attestera de la maîtrise de la rédaction.

Au final, le développement représente plusieurs pages d'écriture (variable selon l'épreuve) tout en restant synthétique.

Une relecture de l'ensemble du devoir s'impose pour éviter et corriger les erreurs. Le candidat s'assurera de la lisibilité globale de sa copie et du confort de lecture pour le destinataire.

Exemple de plan développé

1. Titre partie 1

Chapeau facultatif mais souhaitable

1.1 Titre de sous-partie

Choix stratégique des idées

1.2 Titre de sous-partie

Choix stratégique des idées

Transition impérative

2. Titre partie 2

Chapeau facultatif mais souhaitable

2.1 Titre de sous-partie

Choix stratégique des idées

2.2 Titre de sous-partie

Choix stratégique des idées